MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# Localisation

Département : Charente-Maritime

Commune : Grandjean

Autres communes :

# R500

Appellation : Eglise Saint-Barthélémy

# Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Barthélémy

Protection : classement

Arrêté : classement le 27/06/1983

Étendue de la protection : En totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.